



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

association Hacavie

Question écrite n° 128041

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation de l'association Hacavie. Celle-ci gère la seule base de données française consultable gratuitement sur internet, recensant les aides techniques auprès des personnes handicapées et/ou âgées dans la région Nord-Pas-de-Calais. Cette base de données reconnue est aujourd'hui intégrée dans un groupement de sept bases européennes toutes, sauf elle, prises en charge par l'État. Pourtant, le 21 juin 2011, Hacavie a appris par la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA) qu'elle n'aurait plus de financement et que ses bases seraient déconnectées de la métabase de cette administration. Cette décision risque de nuire gravement aux personnes handicapées ainsi qu'aux professionnels qui utilisent grandement cette base pour leur aide technique. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui faire connaître les mesures que le Gouvernement entend arrêter afin de soutenir cette association aussi bien reconnue en France qu'en Europe.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128041

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1229

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)